

Les propositions de la Chambre régionale pour le Schéma régional de développement économique

La Chambre Régionale de l'ESS remet sa contribution pour la rédaction du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) au Président de Région François Bonneau et à son Vice-président en charge du Développement Economique, de l'Economie Sociale et Solidaire et de l'Agriculture, Harold Huwart avant la première lecture lors de la Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP), prévue le 8 juillet 2016.

Cette contribution a été construite dans le cadre du plan stratégique de La Chambre régionale « [ESS 2020](#) », avec les remontées des réseaux de l'ESS et les travaux menés lors du Forum ESS des Etats Généraux de l'Economie et de l'Emploi, le 26 avril dernier.

Cette contribution ambitionne un changement d'échelle de l'ESS en région. Elle pose le cadre d'une collaboration avec les collectivités et projette notre vision pour le développement des entreprises de l'ESS pour les années à venir.

Innovation, emplois, formation, développement économique et filière d'avenir sont le quotidien et les enjeux des entreprises de l'ESS.

6 enjeux pour un changement d'échelle :

- 1- [Développer la coopération territoriale pour consolider les filières d'avenir](#)
Mise en place de pôles locaux de l'ESS pour mailler le territoire
- 2- [Développer l'ESS par la structuration territoriale de son accompagnement](#)
Développement de l'outil « CREADESS », comme schéma régional de l'information à l'entrepreneuriat en ESS
- 3- [Expérimenter et innover en ESS](#)
Création d'un incubateur au service de projets collectifs.
- 4- [Développer les ressources financières des entreprises de l'ESS](#)
Création d'une coopérative régionale financière d'investissement
- 5- [Emploi et compétence en ESS](#)
Mise en place d'un pôle employeur UDES/CRESS
- 6- [Soutenir les projets créateurs d'emploi](#)
Amplifier et adapter le dispositif CAP'Asso

D'ici la fin de l'année sera mise en place la Conférence Régionale de l'ESS organisée par l'Etat et la Région, qui validera les préconisations du SRDEII pour l'ESS. Outre le volet économique, ce temps pourrait être l'occasion d'intégrer l'ensemble des questions qui concernent l'ESS et notamment des compétences partagées, pour que l'économique, le social et l'environnemental soient associés.

Retrouvez la contribution dans son intégralité : [ici](#)